

Tarifs 2020

Cotisation :

- Cotisation fixe de 70 euros par établissement (hôtel, chambre d'hôtes, meublés, ...)

+

- 3 € / chambre pour établissements non classés, 1* ou 1 épi
- 3,50 € / chambre pour établissements 2* ou 2 épis
- 4 € / chambre pour établissements 3* ou 3 épis
- 4,50 € / chambre pour établissements 4* et plus ou 4 épis et plus

Soit X 70 € + chambres à€ =€

+ 50 € pour l'adhésion du restaurant pour les hôtels restaurants, soit au total€

Bon de commande

Je soussigné(e),.....

représentant la structure :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : E-mail :

1 - Souscrit une **adhésion** au titre de l'année **2020** d'un montant de :euros

Date, Signature et cachet

Le règlement de votre cotisation est à joindre à ce formulaire
(à l'ordre de *Office de Tourisme de Moulins et sa région*)
L'encaissement et le reçu seront réalisés en début d'année 2020